

**Pays
Diois**

intercom'

aux sources de la Drôme

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ
DES COMMUNES DU DIOIS
n° 61 | Décembre 2023



Lus-la-Croix-Haute - La Jarjatte - Tête du Lauzon

4 - ZOOM

L'espace France Services se déploie à Châtillon-en-Diois et à Luc-en-Diois

8 - DOSSIER

Pour une alimentation locale en restauration collective

12 - ENVIRONNEMENT

Les déchets verts au jardin : une précieuse ressource !

INTERCOM'
NOUVELLE FORMULE !

Votre magazine sera disponible chaque semestre sous ce nouveau format.

RETOUR EN IMAGES



SITE DE LA PIERRE-POINTUE, UN NOUVEAU BÂTIMENT INTERCOMMUNAL

La Communauté des Communes du Diois acquiert le bâtiment du Département de la Drôme situé au carrefour de la Pierre-pointue à Die. Ces locaux accueillent historiquement le service départemental des routes, ainsi que la Mission locale.

Ces nouveaux espaces complèteront les besoins de l'équipe avec une salle de réunion et des bureaux. Ils permettront de répondre aux évolutions des missions et des compétences en cours et à venir. La Mission locale conserve son accueil et l'ensemble de ses missions dans les espaces du rez-de chaussée.



FIBRE : DE NOUVELLES ZONES ÉQUIPÉES

Cette année, le déploiement de la fibre a pris de la vitesse ! Les études pour dimensionner le réseau fibre sont à présent lancées sur l'ensemble du territoire. Après Die-Est et Romeyer, les secteurs de Ponet-Saint-Auban et Chamaloc seront ouverts à la commercialisation d'ici fin décembre 2023.

Pour tester votre éligibilité aux abonnements «fibre», rendez-vous sur le site du syndicat Ardèche Drôme Numérique :

www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite/



INAUGURATION DE L'AIRE DE TRI ET DE RÉEMPLOI DE DIE

Le samedi 23 septembre dernier, pour marquer la fin des travaux, élu-e-s et financeurs ont pu visiter la totalité des ouvrages réalisés. Pour l'occasion, des portes ouvertes ont permis d'échanger sur l'ensemble des actions de tri et de réemploi avec les partenaires impliqués : l'association Bis Usus (matériauthèque), la recyclerie Aire Trésor, le Sytrad (tri). Un stand sur le compostage et la gestion des végétaux complétait la visite.

“ L'alimentation, un projet de territoire

La Communauté des communes du Diois a souhaité faire de l'alimentation locale et durable une préoccupation centrale et un élément de poids dans le dynamisme du territoire. Pour cela, elle s'est fixée trois ambitions fortes.



La première est de prendre soin et d'accompagner les personnes les plus fragiles : enfants, personnes âgées, malades, personnes précaires, vers un meilleur accès à l'alimentation locale. Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui en sont éloigné-e-s, alors que l'alimentation touche à la santé, au bien-être, à l'éducation, au lien social...

La seconde s'appuie sur la volonté de doter le territoire d'équipements efficaces en terme de restauration collective, en accompagnant les structures existantes et en créant les structures manquantes, dans un souci d'équité territoriale.

La troisième ambition consiste à faire de l'alimentation un levier économique, en privilégiant les approvisionnements locaux dans les points de vente et l'alimentation collective et en développant des outils avec les professionnels... Il s'agira de relocaliser certaines productions, valoriser les produits et les surplus, maintenir la valeur ajoutée et l'emploi sur le territoire.

Au-delà de notre feuille de route politique, la CCD souhaite avancer concrètement en se saisissant de l'opportunité qu'offre le site du Plantier, à Luc-en-Diois. Il pourrait devenir l'un des points du territoire où concentrer l'innovation alimentaire et

constituer une réserve foncière. Nous proposons de questionner, en partenariat avec les acteurs de l'alimentation intéressés, la possibilité de dédier au projet une partie de cet ancien centre de vacances, qui dispose de plus de 2500 m² de bâtiments, d'une cuisine professionnelle et de 4,7 hectares de terrain.

En ces temps de fêtes, de retrouvailles et de convivialité, des produits locaux et durables trouveront sans doute une place de choix sur votre table... Je vous souhaite mes vœux les meilleurs pour 2024, une année de liens, de solidarité et de partage !

Alain Matheron,

Président de la Communauté des Communes du Diois

” Des repas en crèche confectionnés en local, un choix qui fait sens !

En créant une offre locale de repas fournis en crèche, nous avons cherché à répondre à la fois aux exigences de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et à celles des parents, nombreux à être attachés au *fait maison* de qualité. Après un an de fonctionnement, la part des produits bio et locaux figurant au menu va bien au-delà des niveaux demandés !

Si l'investissement de plus de 20000 €/an porté par la collectivité est réel, il fait sens auprès des élu-e-s, convaincu-e-s que leur choix soutient un travail en réseau de l'ensemble des professionnel-le-s, un tissu économique local, ainsi qu'un projet éducatif et de santé.

A Die, la crèche des 4 Jeux Dye implique les enfants dans la confection des repas, l'éveil des sens, le tri des déchets, ou encore l'achat des produits sur le marché. De son côté, l'ESAT de Recoubeau a réalisé un travail de fond, avec d'importants investissements et le changement de ses pratiques, pour intégrer la fourniture des repas aux crèches de Luc-en-Diois et de Châtillon-en-Diois. Son engagement à répondre aux besoins du territoire est précieux, à travers un partenariat riche en échanges, associant crèches, parents, communes et CCD.



Valérie Joubert,

Vice-présidente en charge de la Petite enfance



Communauté des Communes du Diois

42 rue Camille Buffardel - 26150 Die

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf le vendredi fermeture à 17h.

Contact : 04 75 22 29 44 - contact@paysdiois.fr



www.paysdiois.fr



www.facebook.com/com.com.Paysdiois

Intercom61

CRÉDIT PHOTOS : Couverture : La tête du Lauzon, @Rémi Abel-Coindoz
Pages : CCD, @IsaAllemand, Benjamin Béchet, Jean-Claude Mengoni, Bruno Robinne, @Slc, EFS, @Robert Gillouin

RÉDACTION : Jeanne Aimé-Sintès 04 75 22 03 66

RÉALISATION GRAPHIQUE, INFOGRAPHIE : Isa Allemand - CCD

IMPRESSION : AURAPRINT-X - Siren 822 051 77 - sur papier couché recyclé satin

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Alain Matheron

Dépôt légal à parution - ISSN 1764-6650 - N° 61 - Tirage 7100 exemplaires - Distribution toutes boîtes y compris STOP PUB

ARNAYON - AUCELON - BARNAVE - BARSAC - BEAUMONT-EN-DIOIS - BEAURIÈRES - BELLEGARDE-EN-DIOIS - BOULC - BRETTE - CHALANCON - CHAMALOC - CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS - DIE - ESTABLET - GLANDAGE - GUMIANE - JONCHÈRES - LA BÂTIE-DES-FONTS - LA MOTTE-CHALANCON - LAVAL D'AIX - LES PRÉS - LESCHES-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS - LUS-LA-CROIX-HAUTE - MARGNAC-EN-DIOIS - MENGLON - MISCON - MONTLAUR-EN-DIOIS - MONTMAUR-EN-DIOIS - PENNES-LE-SEC - PONET-SAINT-AUBAN -
PONTAIX - POYOLS - PRADELLE - RECOUBEAU-JANSAC - ROCHEFOURCHAT - ROMEYER - ROTTIER - SAINT ROMAN - SOLAURE-EN-DIOIS - SAINT-ANDÉOL - SAINT-DIZIER-EN-DIOIS
SAINT-JULIEN-EN-QUINT - SAINT-NAZAIRE-LE-DÉSERT - SAINTE-CROIX - VACHÈRES-EN-QUINT - VAL MARAVEL - VALDRÔME - VOLVENT

L'ESPACE FRANCE SERVICES SE DÉPLOIE

À partir de mars 2024, la Communauté des communes du Diois ouvrira deux nouveaux espaces France services à Châtillon-en-Diois et à Luc-en-Diois.



UNE PRISE DE COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE

En 2023, la Communauté des communes a pris la compétence France Services, afin de mieux couvrir les besoins sur l'ensemble du Diois. L'attribution d'une seconde labellisation par l'Etat, belle reconnaissance de la mission de service public par l'ensemble des partenaires, permet de conforter, de développer et de pérenniser l'accès à des services publics en zone rurale.

UNE NOUVELLE ORGANISATION DÉPLOYÉE DANS LE DIOIS

A Die, l'espace France Services, guichet unique de proximité, réalise d'ores et déjà 6000 accompagnements par an ! Avec la création d'un espace multi-sites complémentaire, France Services renforce sa couverture à Châtillon-en-Diois et à Luc-en-Diois et plus largement sur les communes du haut Diois.

Un conventionnement a également été signé entre la CCD et ces communes partenaires pour accueillir les habitant.e-s dans des locaux adaptés.

UN ACCUEIL ÉLARGI

Accueil en continu et/ou sur rendez-vous :

- 200 avenue de la Clairette à Die (parking du CFPPA de Die),
- à Luc-en-Diois et à Châtillon-en-Diois à partir de mars 2024.

Accueil sur rendez-vous à Lus-la-Croix-Haute : 1 permanence par mois le 3^{ème} vendredi de 9h à 12h.

Des itinérances sur rendez-vous sont possibles dans d'autres communes (La Motte-Chalancon, Valdrôme, Menglon et Saint-Nazaire-le-Désert).

Un seul contact : 04 75 22 31 87

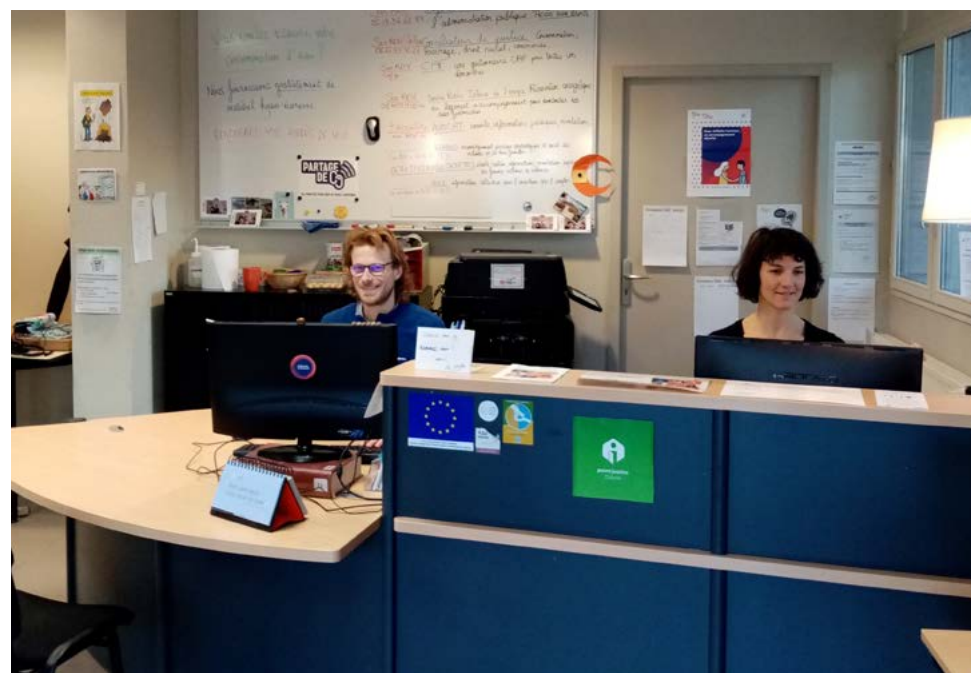
paysdiois.fr/vie-pratique/sante-vie-sociale/services-au-public/



DES MISSIONS DIVERSES

- Accompagnement dans les démarches administratives, en ligne et papiers : *emploi, retraite, famille et état civil, social, santé, logement, énergie, accès aux droits...*
- Accueil, information et orientation,
- Aide à l'utilisation des services en ligne,
- Mise en relation avec les services publics,
- Réorientation selon les besoins vers les partenaires identifiés.

Partenaires France Services



UNE ÉQUIPE RENFORCÉE

Cette prise de compétence France Services offre également l'opportunité de pérenniser les postes de conseillères et de conseillers et d'étoffer l'équipe, qui va prochainement passer de trois à cinq personnes. Tous les conseillers travailleront sur chacun des trois sites, afin de croiser les compétences et de favoriser une bonne connaissance du territoire.

Caroline Roux, conseillère de l'Espace France Services du Diois
Le métier de conseiller France Services est nouveau. Très polyvalent, il répond au besoin d'accompagner les habitant-es dans leurs démarches face à la dématérialisation de nombreux services publics. Ces derniers sont devenus moins accessibles, d'où l'importance d'offrir un relais local à visage humain et capable d'offrir une réponse adaptée aux demandes qui croisent souvent plusieurs démarches administratives.

L'équipe France Services fait appel à des personnes aux profils variés, qui ont à cœur d'échanger et de se croiser dans leurs activités, ce qui est essentiel pour partager des informations sur l'évolution de la législation, la spécificité de certaines demandes ou encore la complémentarité de leurs missions avec les conseillers numériques et les secrétaires de mairie. Le trio initial de l'espace France Services du Diois (EFS) a maintenant trois à cinq ans d'expérience, qu'il va pouvoir partager avec les nouvelles recrues.

LA PÉRENISATION DES MISSIONS DE CONSEILLERS NUMÉRIQUES

En 2023, la commune de Die et la CCD ont reconduit les postes de deux conseillers numériques. Ils travaillent en partenariat avec l'espace France Services. Leurs missions sont variées :

- Aide à l'utilisation des outils numériques : smartphone, tablette, ordinateur, Internet, emails, SMS, photos...
- Accompagnement vers l'autonomie dans les démarches administratives,
- Accompagnement dans des demandes spécifiques : réalisation de CV, tableurs, affiches...
- Sensibilisation aux enjeux du numérique, à la protection des données et à la fraude en ligne,
- Animations d'ateliers : par exemple, éducation aux médias dans le cadre du programme Détox Intox, en partenariat avec la Cité scolaire et l'Espace social.

Emmanuel Mourier, conseiller numérique
Avec ma collègue Delphine, nous apportons notre aide dans les usages du numérique, afin que les habitant-es gagnent en autonomie et puissent faire des choix éclairés. Ils et elles apprennent ainsi à mieux échanger avec leurs proches, à réaliser des démarches en ligne ou encore à utiliser les opportunités du numérique.
Nous assurons un service gratuit et une neutralité, lors de permanences, de rendez-vous individuels ou d'ateliers.

▲ de g. à d : Delphine Roudnianski (CN), Christian Rey (CCD), Sylvie Girard (Mairie de Die), Emmanuel Mourier (CN) et Caroline Roux (EFS)



CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Contact :
Delphine Roudniansky (Die) :
06 17 17 98 10 - delphine.roud-
niansky@conseiller-numerique.fr

Emmanuel Mourier (Die et Diois) :
07 84 95 39 26
emmanuel.mourier@paysdiois.fr

paysdiois.fr/vie-pratique/sante-vie-sociale/cnfs/





COMMENT FONCTIONNE LE PROGRAMME LEADER TERRES DE DAUPHINÉ ?

- 1 Groupe d'action locale (GAL) Terres du Dauphiné soit 10 communautés de communes et le Parc du Vercors.
- 1 comité de programmation qui valide les projets retenus.
- 4 comités territoriaux dont un dédié au Vercors Diois accompagnent et réceptionnent les candidatures.
- 1 représentation publique/privée : chaque communauté de communes a désigné 3 élus, 4 acteurs privés et 2 élus du Parc sur les secteurs concernés.
- 2 modes de candidature possibles : présenter un projet au fil de l'eau comme dans les programmes précédents, ou candidater à un appel à projet ciblé et limité dans le temps.
- 1 enveloppe de 4,5 Millions d'€.

LEADER D'UN PROGRAMME À L'AUTRE

Le démarrage du programme LEADER Terres de Dauphiné 2023-2027, porté par le Parc du Vercors, a été l'occasion d'une fête symbolique de passage de témoin à l'ancienne abbaye de Valcroissant. Quizz et remise de « médailles » dans la cour ont réuni bénéficiaires du précédent LEADER, élu-e-s, technicien-ne-s et partenaires.

Lors de cette soirée, Isabelle Bizouard, ancienne présidente du Groupe d'action locale (GAL) du Diois et élue référente du programme LEADER Terre de Dauphiné, a rappelé l'importance des valeurs de ce programme. Elle a notamment évoqué « la force de la logique ascendante du LEADER Diois, qui s'est toujours appuyé sur les ressources propres au territoire et sur un équilibre privé/public dans le choix des projets ».

Après trente ans d'animation à l'échelle du Diois, cette nouvelle édition modifie les habitudes de travail. Isabelle Bizouard explique que « le nouveau fonctionnement nous invite à changer de regard : d'une aide initialement dédiée à la compensation de handicap du monde rural, à nous d'imaginer une transformation de nos territoires dans le cadre de la transition, en nous appuyant sur des coopérations entre entités voisines ou plus éloignées ! »

LES AXES D'ACTION

Ce nouveau programme est construit sur trois thématiques :

- la relocalisation de l'économie et de l'emploi,
- la revitalisation des centres-bourgs,
- la transition touristique.

Ainsi que sur une approche transversale : la transition climatique et écologique, la mobilité et le vivre ensemble.

Violaine Vignon, coordinatrice du programme LEADER

Coordinatrice du programme Leader, je suis également animatrice du territoire Vercors Diois. A ce titre, j'animerai des réunions et j'irai à la rencontre des porteurs de projet, afin de les éclairer sur l'éligibilité de leurs intentions. L'opportunité de ce programme est de favoriser une coopération au sein même du territoire Terres de Dauphiné, mais également avec d'autres entités. L'équipe LEADER, animée par le Parc du Vercors, avance dans une belle dynamique en partenariat avec les comités territoriaux et le comité de programmation.

Tous les acteurs du GAL ont à cœur de mutualiser et de valoriser les expériences des programmes précédents. Ce sera un atout face à une enveloppe de moindre ampleur que pour les LEADERS précédents, du fait d'une baisse de dotation européenne.



NATURA 2000

UN CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

La nouvelle organisation des sites Natura 2000 entraîne l'arrêt du service mutualisé de la CCD qui en assurait l'animation et la gestion. Celles-ci sont à présent confiées aux Parcs naturels régionaux du Vercors et des Baronnies provençales.

Depuis 2016, c'est un service mutualisé intercommunal qui assurait l'animation et la gestion des sites Natura 2000 de Lus-la-Croix-Haute, d'Aucelon et de Valdrôme, auxquels s'étaient ajoutés en 2022 les sites des sources de la Drôme et des zones humides de la Haute Vallée de la Drôme.

En cette fin d'année 2023, une page se tourne. La gestion des fonds européens FEADER a été transférée de l'Etat aux Régions par la loi 3 DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification). La Région Auvergne-Rhône-Alpes a fait le choix de modifier la gouvernance, en gérant directement certains sites Natura 2000 ou en les déléguant aux seuls Parcs naturels régionaux ou au Conservatoire des Espaces Naturels (CEN).

Dans le Diois, d'autres sites Natura 2000 sont également concernés : la LPO va transmettre à la Région le suivi de la Grotte des Sadoux sur les communes de Pradelle, Rochefourchat et St-Nazaire-le-Désert. De leurs côtés, les Parcs

du Vercors et des Baronnies provençales se voient confier la gestion et l'animation de nouveaux sites (voir carte).

La CCD travaille à la passation du service mutualisé pour un maximum de continuité dans les actions initiées et surtout dans l'animation des sites.

2023, LES ACTIONS RÉALISÉES

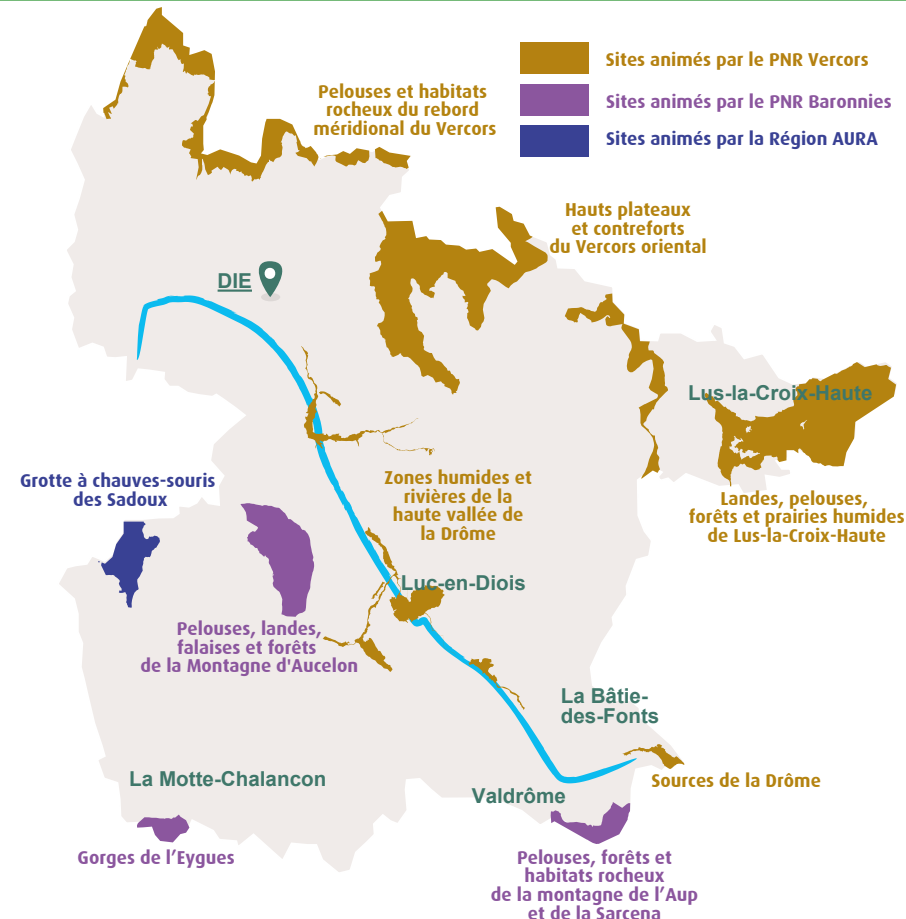
Les actions menées prouvent qu'il est possible de rendre compatible les activités avec la préservation des milieux naturels et des espèces.

- 4 projets d'îlots de vieillissement en forêt,
- 12 animations et sensibilisations tout public, comme la Fête de la Nature,
- 26 contrats de mesures agro-environnementales accompagnés,
- 2 stagiaires accueillis dans le cadre de leurs études,
- 2 restaurations majeures aux sources de la Drôme avec la réhabilitation des mares et, à Valdrôme, la réouverture d'espaces pastoraux par la coupe de pins sylvestres.



Sortie avec l'association Castor et Homme au marais des Boulignons dans le cadre de la Fête de la Nature.

Nouvelle organisation de la gestion et de l'animation des sites Natura 2000 au 1^{er} janvier 2024



NATURA 2000 DANS LE DIOIS

Le réseau européen Natura 2000 a été créé en 1979 et renforcé en 1992 par deux directives Oiseaux et Habitat, Faune et Flore. Il vise à la protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire en s'appuyant sur les activités humaines comme outils de gestion et de sauvegarde du patrimoine naturel.

Dans le Diois, le réseau NATURA 2000 c'est :

- 14 732 ha, soit 12% du territoire du Diois.
- 9 sites répartis sur 23 communes

Retrouvez les lettres d'infos Natura Diois sur :

www.paysdiois.fr/amenagement-du-territoire/natura-2000/



ALIMENTATION POUR UNE ALIMENTATION LOCALE EN RESTAURATION COLLECTIVE

Depuis un an, trois crèches du Diois bénéficient de la fourniture de repas confectionnés sur place qui fait la part belle aux produits bio et locaux. Pour aller plus loin, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) propose d'élargir l'accès à l'alimentation locale à travers un large plan d'actions.



BILAN D'UN AN DE FONCTIONNEMENT

- 13 000 repas fournis et livrés dans les 3 crèches concernées,
- soit en moyenne 32 repas/jour à Die, 12 à Luc et 18 à Châtillon,
- 37 000 € pris en charge par la CCD, soit 2,8 €/repas, sans surcoût pour les familles,
- 20 000 € de plus que le choix d'un fournisseur industriel situé à plus de 150 km, mais en cohérence avec les valeurs adoptées.

DES REPAS FOURNIS EN CRÈCHE, UN SUCCÈS PARTAGÉ

La CCD, les associations gestionnaires des crèches et les partenaires, notamment financiers (CAF, MSA et Département de la Drôme) se sont mobilisés pour répondre à la prise en charge globale de l'enfant en crèche, avec couches et repas fournis. Cette offre n'existait pas à proximité ; le choix politique a donc été de la créer.

Depuis l'automne 2022, les enfants accueillis dans la crèche de Die bénéficient de repas confectionnés sur place. Pour les crèches de Châtillon-en-Diois et de Luc-en-Diois, c'est l'équipe de l'ESAT de Recoubreau-Jansac qui planifie et prépare les repas, ensuite livrés grâce à la commune. De leur côté, les crèches de Rémuzat, de Saint-Nazaire-le-Désert et de Lus-la-Croix-Haute sont en réflexion afin d'apporter un service adéquat et fonction des possibilités locales.

Les 7 valeurs pour des repas en crèche dans le Diois :

- Équilibré et sain,
- Fait maison,
- Bio et signes officiels de qualité,
- Approvisionnement local (soutien à l'économie locale et impact environnemental),
- Fournisseurs de proximité (soutien à l'emploi local, liens sociaux, plus de réactivité),
- Education à l'alimentation,
- Accessibilité financière pour la collectivité.

VERS LE BIO ET LE LOCAL

Après un an de distribution des repas, les premiers chiffres sont encourageants :

- Part d'approvisionnement local ou régional assurée par l'ESAT : 33%
- Part de bio et signes officiels de qualité : **88% pour l'ESAT et Les 4 Jeux Dye** (repère : 67% en crèche au niveau national ; la loi EGalim exige un niveau de 50%)*

*Source : observatoire des cantines bio « Un plus bio »

TÉMOIGNAGES

« Les enfants, les parents et l'équipe de la crèche A petits pas apprécient la formule des repas confectionnés par l'ESAT, qui prend bien en compte nos retours et suggestions. Les menus sont variés et éveillent la curiosité, avec des plats parfois différents de ceux de la maison. Nous sommes également sensibles au fait qu'une part importante des produits laitiers, fruits, légumes... proviennent du bio et/ou du local. La livraison des repas est assurée par un employé de la commune de Recoubreau, accompagné d'une résidente de l'ESAT qui, chaque matin, vient faire un petit coucou aux enfants, un rituel très apprécié ! »

L'équipe de la crèche A petits pas à Châtillon-en-Diois



« Notre ferme est installée entre Miscon et Menglon avec une vingtaine de vaches laitières en bio. Nous livrons chaque mardi 10 kg de yaourt de vache à la crèche de Die et plus ponctuellement des faisselles et des fromages à l'ESAT de Recoubreau. Ces structures nous ont démarchées directement et nous apprécions de pouvoir répondre à leur demande de produits locaux de qualité. Les yaourts conditionnés en seaux de 5 kg consomment moins d'emballages et parcourent moins de kilomètres ! »

GAEC Les Thibauds à Miscon

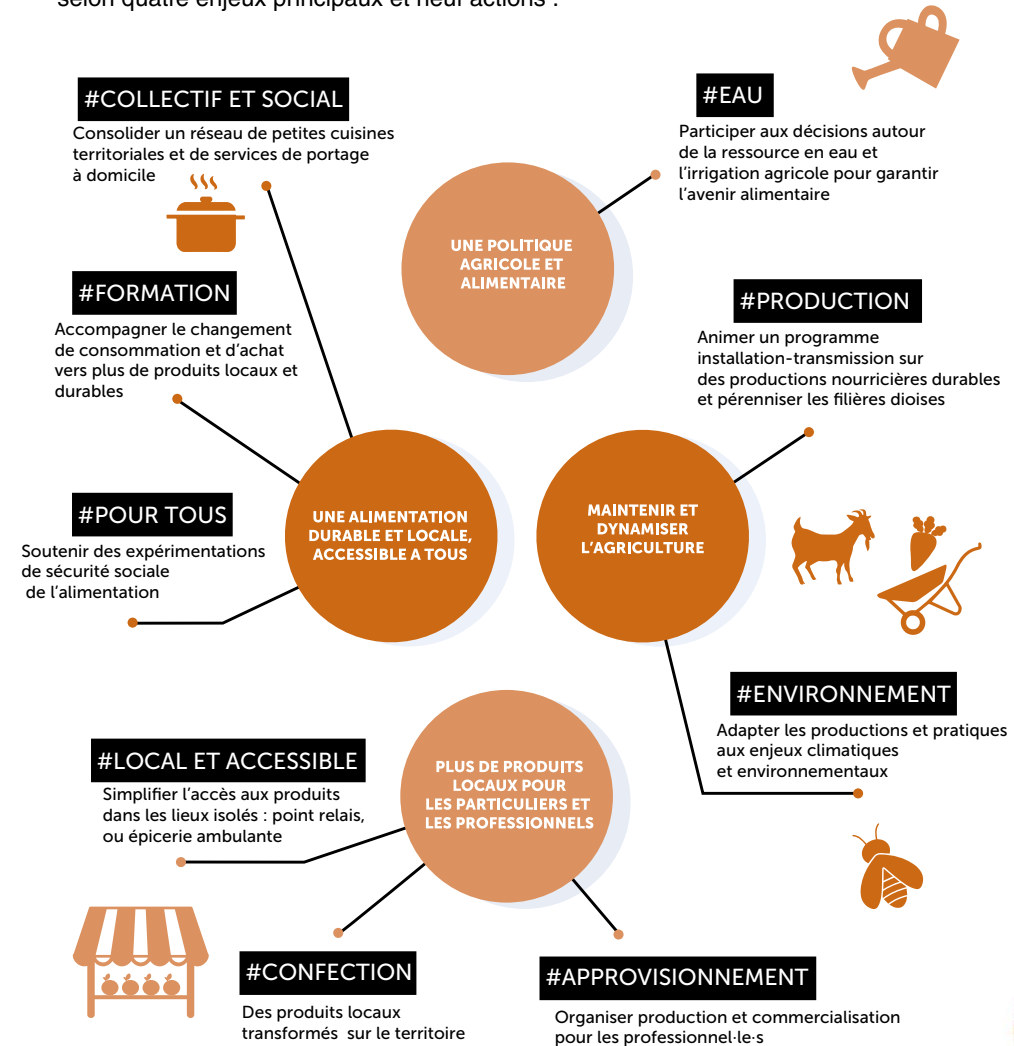


La feuille de route du Projet alimentaire territorial

L'élan créé entre parents, professionnel-le-s, partenaires et élu-e-s pour la confection de repas bio et locaux en crèche a été le point de départ d'un Projet alimentaire territorial plus vaste.

ACTIONS

A l'issue de dix-huit mois de diagnostic et d'animation sur le terrain riches en rencontres, la CCD affirme son ambition de faire de l'alimentation locale et durable un élément de poids dans le dynamisme du Diois. Les élu-e-s en Conseil communautaire ont adopté une feuille de route autour de deux axes complémentaires, l'agriculture et l'alimentation, selon quatre enjeux principaux et neuf actions :



UNE FEUILLE DE ROUTE CO-CONSTRUITE AVEC LES ACTEURS DE L'ALIMENTATION

Un diagnostic partagé

602

ACTEURS ENQUÊTÉS

habitant-e-s, exploitant-e-s agricoles, commerçant-e-s, intermédiaires

47%

des agriculteurs et agricultrices du Diois ont répondu à l'enquête

300

PERSONNES RENCONTRÉES

sur le terrain

10

RENCONTRES PARTICIPATIVES

pour restituer le diagnostic et 5 pour co-construire la feuille de route
165 personnes participantes

1

COMITÉ DE PILOTAGE

composé de 4 collèges : élu-e-s, partenaires institutionnels, acteurs de l'alimentation, de la santé, du social et des citoyen-ne-s
32 membres 16 tirés au sort dont 2 lycéennes

4

ENJEUX

9

ACTIONS PRIORITAIRES

issues des ateliers et entretiens

▲ Formation proposée par Agribiodrôme en 2022 pour les cuisinier-ère-s intervenant dans les crèches de la Drôme.



www.paysdiois.fr

Les premières actions et le fonctionnement du PAT

MANGEUSES ! MANGEURS ! TOUT UN PROGRAMME

En 2023, les 9 lauréats ont été :

- *La semaine de l'alimentation* - EVS Les Lucioles, Lus-la-Croix Haute (Coup de cœur du jury)
- *Le Banquet des voisins de Co-cause* - Le Silo, Vrac, Comptoir des lettres, Die (Coup de cœur du jury)
- *Autonomie alimentaire et alimentation locale en Vallée de la Roanne* - EVS TIS, St-Nazaire-le-Désert
- *Un Jardin collectif, solidaire et intergénérationnel* - les Jardins Nourriciers, Die
- *La Soupe au Caillou* - ESCDD, La Motte-Chalancon
- *La Popote du Dimanche* - SAB 26, Die
- *Caisse Alimentaire Commune* - VRAC, Comptoir des lettres, CCAS, Die (Coup de cœur du jury)
- *Traiteur solidaire* - La Trame, Die (Coup de cœur du jury)
- *Pour une alimentation solidaire avec l'Accorderie* - L'Accorderie, Die, La Motte-Chalancon

Tous ont expérimenté des liens variés entre l'alimentation locale et les personnes qui en sont éloignées. En 2024, moins de projets seront sélectionnés, de manière à apporter davantage de moyens pour toucher plus particulièrement les publics vulnérables.

A VOS AGENDAS !

Nous attendons votre dossier de candidature pour le 16 janvier 2024 à 12h !

www.paysdiois.fr

« Dans l'assiette, on retrouve tout : l'agriculture, la santé, les emplois, le lien social, les transports, l'économie, la culture... ». Ici sont résumées les préoccupations transversales du PAT, tant dans ses premières actions que dans son mode de fonctionnement.

UN COMITÉ DE PILOTAGE NOVATEUR

Le comité de pilotage du PAT s'organise en quatre collèges, dont la moitié des trente-deux membres a été tirée au sort.

Le tirage au sort apporte une représentativité démocratique directe intéressante... en considérant que chacune ou chacun peut potentiellement porter un intérêt et un regard éclairé sur une problématique commune. Il est prévu de renouveler 50% des membres d'ici quelques mois, après dix-huit mois d'exercice. Ferez-vous partie de l'aventure ?

Tout au long de la première année, le comité de pilotage a été un lieu d'échanges très riches. Avec un pouvoir d'orientation, cette instance est garante du suivi de la feuille de route du Projet alimentaire territorial et apporte des éclairages aux élu-e-s dans leur prise de décision. Le comité de pilotage est notamment jury de l'opération *Mangeuses ! Mangeurs !*

“ Nicolas Vidal, pisciculture de la Truite d'Archiane

Tiré au sort pour participer au comité de pilotage du PAT, je trouve que cet exercice peu habituel est intéressant. Il rassemble des personnes d'horizons variés, qui se positionnent différemment sur la question de l'alimentation. En tant que producteur qui commercialise directement ses produits, j'ai été confronté à des problématiques que j'ai apprécié de partager, tout en touchant du doigt celles d'autres membres. Cela m'a permis de continuer à réfléchir et à m'adapter.

J'ai apprécié de participer à l'attribution des subventions pour des projets : il s'agit d'un réel engagement collectif, afin de s'assurer que les projets soutenus répondent bien au cahier des charges. Pour moi, les freins à ma participation restent l'éloignement géographique et ma disponibilité, du fait de mon activité très prenante.



Faire ensemble, l'élan collaboratif du Projet alimentaire

La feuille de route du PAT, votée à l'unanimité par 70 élu-e-s du Diois le 30 juin 2023, détaille l'engagement et la vision politique de la CCD, sur deux piliers intimement liés, l'alimentation et l'agriculture.

Nous avons l'ambition d'apporter notre soutien à l'agriculture du Diois, exceptionnelle à bien des égards et largement tournée vers l'agro-écologie et la qualité, en étendant les actions agricoles intercommunales. Nous animons déjà le Programme pastoral territorial (PPT), ainsi que les Mesures agro-environnementales et climatiques (PAEC) et nous souhaitons nous mobiliser sur d'autres enjeux essentiels, avec le soutien de la commission agricole. Sont déjà au programme, l'accompagnement des agricultrices et des agriculteurs sur la ressource en eau et sur les changements climatiques, la relocalisation et la pérennisation de certaines filières et la transmission-installation. À ce titre, la

CCD invitera l'ensemble des partenaires à se mettre autour de la table.

Le PAT, transversal par excellence, porte également une forte ambition sociale, avec l'objectif de développer plus de choix au bien manger pour toutes et tous. Des actions se traduiront en lien avec le Centre intercommunal d'action sociale, actuellement en émergence. De plus, la CCD souhaite prendre une place importante dans une alimentation collective de qualité : après s'être attelée aux crèches, des actions pourront se décliner dans les cantines, le portage de repas à domicile...

Nous sommes sensibles aux perspectives d'un approvisionnement des cantines en local, en complément de la vente directe, parfois complexe à mener dans les petites exploitations agricoles.



• Joël Boeyaert
vice-président en charge de l'agriculture et de l'action sociale



• Anne Rouch,
animatrice et coordinatrice du PAT

Quelle est l'importance de lever des fonds à ce stade du projet ?

Lever des fonds conséquents est indispensable pour réaliser la feuille de route ambitieuse du PAT du Diois. Ces fonds permettront de financer la coordination des projets et les investissements nécessaires pour mener à bien les actions que la CCD souhaite porter, comme la création d'un ou de plusieurs ateliers de transformation, ou encore d'un réseau de petites cuisines territoriales et de services de portage à domicile.

Quelle est l'approche innovante à laquelle la CCD invite les partenaires de l'alimentation ?

Le 19 octobre dernier, 25 professionnel-le-s de l'alimentation, tous corps de métiers confondus (agricultrices et agriculteurs, distributeurs, chef-fe-s et gestionnaires de restaurants collectifs, transformateurs et formatrices, acteurs de la formation...) ont

répondu à l'invitation de la CCD. L'objectif de cette première rencontre était de lancer une dynamique collaborative entre entreprises agricoles et alimentaires et la collectivité. Ainsi, nous proposons de consolider ensemble l'écosystème alimentaire diois et de continuer à y apporter de l'innovation, notamment dans la manière de coopérer, en écho à ce que nous faisons déjà à l'abattoir. Dans cette perspective, le site du Plantier, à Luc-en-Diois, ouvre des possibles pour répondre aux besoins d'approvisionnement en produits locaux et en développement économique.

Rassembler les énergies dès le début de la démarche est novateur... et stimulant !



ENTREPRISES, REJOIGNEZ-NOUS !

Participez à un groupe de travail sur la création d'ateliers de transformation, le renforcement de la restauration collective et la commercialisation des produits locaux.

Contact : anne.rouch@paysdiois.fr

DÉCHETS VERTS

LES VÉGÉTAUX AU JARDIN : une précieuse ressource !

Brûler des végétaux rejette de nombreuses substances toxiques nuisibles pour la santé et l'environnement, du fait notamment de leur humidité. Des solutions existent pour ne plus avoir recours à l'incinération et valoriser les végétaux au jardin.



LE COÛT DE L'INCINÉRATION

Afin de préserver la qualité de l'air dans le département de la Drôme, il est interdit de réaliser des feux et de brûler des végétaux, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel (arrêté préfectoral n° 2013-114-0007 du 24 avril 2013). Le non-respect de l'interdiction de brûlage est puni par une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros.



Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 23 000 km parcourus avec une voiture thermique récente¹.

Source ¹ : ATMO Auvergne Rhônes Alpes

QUE FAIRE DE SES VÉGÉTAUX ?

• En aire de tri et de réemploi

Seuls les particuliers peuvent apporter gratuitement leurs déchets verts en aire de tri et de réemploi dans la limite de 2 m³/semaine. Les végétaux collectés sont transformés en broyat pour nourrir les terres agricoles. Néanmoins, cette solution reste imparfaite : les végétaux sont transportés à de multiples reprises, induisant un impact environnemental et un coût économique supplémentaire pour la collectivité et, in fine, pour les contribuables.



Ainsi, en 2022, ce sont **607,5 tonnes de végétaux** qui ont transité sur les cinq aires de tri du Diois.

• Au jardin

Cependant, de nombreuses solutions existent afin d'éviter ces allers-retours et de valoriser les végétaux dans un jardin plus écologique :

1 / Le paillage issu du broyat

Le paillage consiste à recouvrir le sol avec du broyat de végétaux. Celui-ci enrichit le sol, limite la croissance des herbes indésirables, protège les racines du gel en hiver et conserve l'humidité en été, réduisant ainsi l'arrosage. C'est une pratique aux multiples avantages !



2 / Le mulching grâce à l'herbe de tonte

Il suffit de laisser les tontes sur place pour protéger les pelouses de la sécheresse. Une fois séchées, les tontes peuvent également être utilisées en paillage.

3 / La fertilité du sol par le compostage

En mélangeant les déchets de cuisine avec des petits déchets verts (broyat ou feuilles mortes), on obtient un compost gratuit et de qualité, qui enrichit durablement le sol. Ce mélange repose sur la décomposition de la matière organique par des micro-organismes et petits animaux (vers de terre, par exemple). Le compost peut se faire en tas au fond du jardin ou en s'équipant d'un composteur vendu 15€ par la CCD.

Plusieurs communes ont aussi fait le choix de créer des plateformes de gestion des végétaux comme à Poyols. Le broyat est ensuite mis à disposition des habitant-e-s et des services municipaux.



AIDE AU BROYAGE

Suite à l'interdiction des apports professionnels de végétaux et pour limiter les volumes, la CCD propose, depuis 2020, des aides à l'acquisition de broyeurs thermiques pour les professionnel-le-s et les communes du Diois.

Ainsi, le broyeur acquis est dédié à des activités précises proposées sur le territoire :

- Location/prêt de broyeur à des particuliers/professionnels,
- Prestation de service de broyage pour particuliers/professionnel-le-s,
- Entretien des espaces verts communaux et campagnes de broyage pour les habitant-e-s de la commune.

En 2022 et 2023, sept entreprises ont perçu une aide à l'acquisition : Arbres et Paysage (Die), David Rolland, Thierry Marcel et Serge Douele ont fait un achat mutualisé (Ponet et St Auban), Bois d'à côté (St Nazaire-le-Désert), SARL Les Jardins du Diois (Laval d'Aix), Travaux forestiers et Environnement (Beaumont-en-Diois).

De plus, les communes de Menglon et Montmaur-en-Diois ont bénéficié d'aides lors de leurs campagnes de broyage.

BIODÉCHETS

LE TRI A LA SOURCE DES BIODÉCHETS : un vaste chantier

Au 1^{er} janvier 2024, tous les biodéchets devront être triés à la source, dans le but d'être valorisés, quels que soient le volume des déchets et leur provenance (collectivités, administrations, ménages, professionnels...).



LES BIODÉCHETS, C'EST QUOI ?

Les biodéchets prennent deux formes principales : les déchets alimentaires de cuisine et de table, ainsi que les végétaux issus des tailles d'arbres et de haies, de tontes de pelouse... Ce sont **28,4 millions tonnes** de biodéchets produits chaque année en France !

La Loi pour une Transition Écologique et pour la Croissance Verte (LTECV), puis la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC 2020) ont progressivement précisé le calendrier de mise en place de ce tri à la source.

Source ¹ : www.alchimistes.co/

LES ACTIONS EN COURS

Dans le cadre de sa mission « prévention déchets », la CCD agit dans ce sens. Depuis 2017, ce sont plus de **cinquante points de compostage partagés** qui ont été mis en place.

Pour faire le point sur les besoins réels des communes qui ne disposent pas encore de composteurs collectifs, la CCD va diffuser une **enquête auprès des habitant-e-s**. L'objectif est d'évaluer leur niveau réel de pratique du compostage.

Les résultats permettront aussi d'estimer l'impact qu'ont eu les dispositifs mis en place et d'identifier des freins éventuels au déploiement du compostage collectif ou individuel.

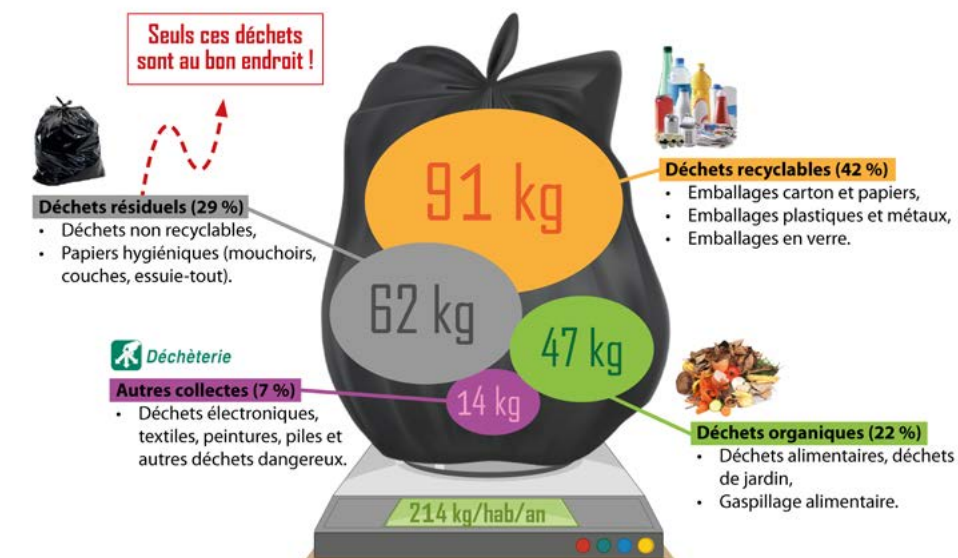
UNE DYNAMIQUE AMORCÉE AVANT LA LOI

- **24 sites de compostage en camping ou en entreprise.** Les premiers sites, installés en 2017, initient alors la dynamique de compostage partagé, accompagnée par la CCD.
- **26 sites de compostage partagé publics,** le site pionnier étant celui de Beaumont-en-Diois.
- **54 personnes référentes,** bénévoles ou cantonniers, assurent la gestion et l'entretien des sites.
- **9 personnes** ont bénéficié en 2022 de la formation « Guide composteur »



Devenez référent d'un point de compostage partagé :
Contact 04 58 17 44 65
preventiondechets@paysdiois.fr

Composition de la poubelle d'ordures ménagères



Caractérisation réalisée sur le territoire du SYTRAD en 2022
Syndicat de traitement des déchets Drôme Ardèche qui gère les déchets ménagers du Diois

LE DÉFI : 528 TONNES DE BIODÉCHETS A VALORISER

Chaque diois-e produit 200 kg d'ordures ménagères par an.

Le gaspillage alimentaire, les restes alimentaires et les végétaux déposés dans le sac poubelle représentent encore 22% de ce poids.

Dans le Diois, ce sont donc **528 tonnes de déchets** qui transitent vers le centre de traitement d'Etoile-sur-Rhône plutôt que d'être traités sur place par broyage ou compostage.

L'enjeu est donc de taille pour notre territoire !

Depuis 2016, les élus du Diois, fortement attachés au service public, se sont réunis pour travailler au maintien d'une gestion publique de l'eau et à l'amélioration des réseaux communaux. Un service mutualisé a été créé pour appuyer les communes dans leurs travaux de mise à niveau, mais aussi pour réfléchir au potentiel transfert imposé par la loi NOTRe. Les efforts réalisés par chaque commune comptent pour la mise à niveau collective du territoire, afin de répondre aux enjeux de la ressource en eau.

Chaque semestre, la commission eau-assainissement vous propose de détailler une thématique.

EPISODE 1 - LA GESTION DE L'EAU POTABLE

L'EAU COULE À NOTRE ROBINET : mais qui fait quoi ?

DES INFRASTRUCTURES IMPORTANTES GÉRÉES PAR LES COMMUNES

47 régies d'eau potable
122 sources captées
95 réseaux

500 km de réseaux d'eau potable

9 630 abonnés



Retrouvez l'interview sur Rdwa de David et Sébastien Vieux du syndicat de la vallée de Quint, de Maryline Wolf-Roy, maire de St-Andéol et de Pascal Baudin, vice-président de la CCD.

www.rdwa.fr/

LE RÔLE DES COMMUNES

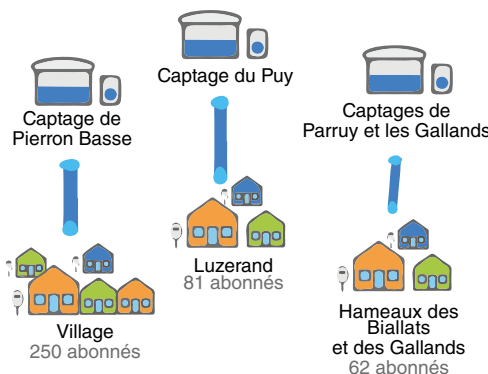
Dans le Diois, les communes sont responsables de la production, de la distribution et du transport de l'eau potable.

Pour exercer cette compétence, les collectivités ont la possibilité de gérer en régie (elles-mêmes) ou de confier la gestion à une entreprise extérieure (délégation de service public). Dans le Diois, l'intégralité des services sont en régie publique, ce qui signifie que la commune (ou un syndicat réunissant trois communes dans la vallée de Quint) gère ses sources, ses réseaux d'eau potable et ses abonnés.

En pratique, la commune a donc la responsabilité d'assurer l'approvisionnement de tous les abonnés au service, d'assurer la qualité sanitaire, de gérer l'entretien et le renouvellement des ouvrages nécessaires (réseaux, réservoirs, traitements, etc.), de réaliser les investissements, de définir les tarifs, d'économiser la ressource en eau...

DEUX EXEMPLES DE RÉSEAUX

Commune de 550 habitants, répartis en une dizaine de hameaux, Menglon gère trois réseaux indépendants. Cette configuration, courante dans le Diois, souligne la diversité et la complexité des infrastructures à gérer.



Dans chacun des réservoirs, une installation ultraviolette traite l'eau.

LES OBLIGATIONS DES COMMUNES

- **Connaître leur réseau et leurs ouvrages :** Avec un réseau datant d'après-guerre, il peut être facile de perdre la mémoire de ces ouvrages enterrés.
- **Assurer la qualité sanitaire :** l'Agence Régionale de Santé assure le contrôle sanitaire des eaux distribuées, qui doivent respecter de nombreux critères de conformité.
- **Préserver la ressource :** tous les prélèvements sur la ressource en eau sont soumis à autorisation ; ils doivent être comptabilisés et assujettis à une redevance pour prélèvement auprès de l'Agence de l'eau. D'autre part, le volume de fuites doit être limité à un certain seuil, fixé par décret.
- **Rendre des comptes :** les services d'eau doivent communiquer leurs données (indicateurs de fonctionnement, tarif, etc.) auprès de l'observatoire national des services.
- **Équilibrer le budget :** toutes les dépenses du service d'eau doivent, normalement, être couvertes par les ventes d'eau aux abonnés. Le principe de « l'eau paye l'eau » n'est pas simple dans le Diois, où la densité d'abonnés est faible, pour des réseaux d'eau très étendus.

Une autre gestion a été privilégiée dans la vallée de Quint. En 1982, est créé le syndicat des eaux de la vallée de Quint, unique syndicat du Diois. Il regroupe les communes de Vachères-en-Quint, Saint-Andéol et Saint-Julien-en-Quint.

La source des Juges, au pied des falaises d'Urle, alimente le réservoir situé à Saint-Julien. L'eau est traitée par une pompe à chlore et distribuée aux 258 abonnés de la vallée, via ses 30 km de réseaux.



EN PRATIQUE, QUI FAIT QUOI ?

Au-delà des interventions d'entreprises pour la plupart des travaux, une surveillance régulière et une connaissance des installations sont nécessaires. Pour cela, certaines communes peuvent s'appuyer sur l'expertise de leur service de l'eau ou d'un agent technique. Mais pour la majorité d'entre elles, ce sont des élus et/ou des citoyens qui assurent cette gestion au quotidien.

Globalement peu répandu en France, ce bénévolat est singulier... et mérite d'être souligné.



Cyril Bernard, agent technique à Menglon

Seul employé du service technique de la commune, mes activités sont très diversifiées et comprennent notamment la gestion de l'eau. J'ai eu la chance de commencer ma mission au démarrage du schéma directeur de l'eau potable. Cela m'a permis de prendre connaissance des réseaux, des équipements, des différentes problématiques et des intervenants extérieurs.

À Menglon, notre réseau compte 420 branchements, 50 km de réseau dont 36 de distribution, plus de 500 vannes, 3 captages, des traitements ultraviolette. Le suivi est donc essentiel : s'il y a un problème, je cherche la cause, afin de le résoudre moi-même ou de faire appel à une entreprise.

En donnant de leur temps, ces personnes assurent un service de proximité très précieux qui, par ailleurs, permet de limiter les dépenses.

Mais cette force pour le territoire présente également un risque, car la connaissance d'un réseau dépend parfois d'une seule personne et de sa mémoire. Depuis 2016, les communes ont mis en place des outils pour conserver les données par écrit : plans des réseaux sous format numérique, rédaction de documents décrivant le réseau, description de l'emplacement des vannes et des travaux réalisés...



LA CCD ET LA LOI NOTRE

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015 impose que les compétences « eau potable et assainissement » soient transférées aux communautés de communes au 1^{er} janvier 2026.

Même si les élus du Diois sont opposés à ce transfert, ils ont choisi de s'y préparer malgré tout pour maintenir une gestion publique. Un service commun a élaboré le diagnostic des réseaux et des modalités de gestion communale. Il a également accompagné les communes dans la recherche de financement, particulièrement auprès de l'Agence de l'Eau et du Département de la Drôme.

Depuis septembre 2023, le service travaille à l'aspect budgétaire avec comme objectif la définition d'un prix de l'eau.

Cette page est proposée par le groupe de travail communication issu de la commission eau-assainissement composée d'une cinquantaine d'élus.

paysdiois.fr/amenagement-du-territoire/eau-et-assainissement-collectif/

à g. : Des bénévoles de la Vallée de Quint vérifient un bassin au hameau de Saint-Etienne-en-Quint à Saint-Andéol.
en haut : Nettoyage d'une chambre de vannes par un citoyen associé à Beaumont-en-Diois.

RETROUVEZ LE PAYS DIOIS EN LIGNE !

LES
ACTUS

LES
OFFRES
D'EMPLOI

LES
COMPTE-RENDUS
DES CONSEILS

LES
INFOS

LES
HORAIRE DES
AIRES DE TRI

LES
APPELS
D'OFFRES

SUIVEZ-NOUS



www.paysdiois.fr • [Com.Com.PaysDiois](https://www.facebook.com/Com.Com.PaysDiois)



aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois